



# Rencontre annuelle des Bureaux des Conseils de Fabrique

Samedi 18 janvier 2014

Nous avons l'habitude de motiver les Chrétiens pour financer nos projets et tenter d'équilibrer nos budgets. Nous pouvons constater la générosité des Alsaciens pour soutenir des projets patrimoniaux ou solidaires (Quête pour les Missions, le Saint-Siège, les Chrétiens de Terre-Sainte, le relevage de l'orgue, nouveau mobilier, etc.)

Rarement, nous faisons l'effort de formuler l'origine biblique et spirituelle de l'offrande que nous sollicitons. Nous voudrions ainsi évoquer l'offrande comme un don à Dieu, à l'Église, aux hommes.

## Trois principes

Un premier principe mérite d'être rappelé : la liberté. Personne n'est obligé de participer à la quête dominicale, ni de répondre à un appel aux dons lancé par le Conseil de Fabrique. Donner ne peut être une obligation.

Un second principe doit être énoncé : Dieu a confié à son Église la mission de faire des disciples jusqu'aux extrémités de la terre. Le Catéchisme de l'Église Catholique (n° 1-3) nous dit :

*1 – Dieu ... se fait proche de l'homme. Il l'appelle, l'aide à Le chercher, à Le connaître et à L'aimer de toutes ses forces. Il convoque tous les hommes ... dans l'unité de sa famille, l'Église. Pour ce faire, Il a envoyé son Fils comme Rédempteur et Sauveur... En Lui et par Lui, Il appelle les hommes à devenir, dans l'Esprit Saint, ses enfants d'adoption, et donc les héritiers de sa vie bienheureuse.*

*2 - Pour que cet appel retentisse par toute la terre, le Christ a envoyé les apôtres qu'il avait choisis en leur donnant mandat d'annoncer l'Évangile : " Allez, de toutes les nations faites des disciples, les baptisant au nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit, et leur apprenant à observer tout ce que je vous ai prescrit. Et moi, je suis avec vous pour toujours, jusqu'à la fin du monde " (Mt 28, 19-20). Forts de cette mission, les apôtres " s'en allèrent prêcher en tout lieu, le Seigneur agissant avec eux et confirmant la Parole par les signes qui l'accompagnaient " (Mc 16, 20).*

*3 - Ceux qui à l'aide de Dieu ont accueilli l'appel du Christ et y ont librement répondu, ont été à leur tour pressés par l'amour du Christ d'annoncer partout dans le monde la Bonne Nouvelle... Tous les fidèles du Christ sont appelés à le transmettre de génération en génération, en annonçant la foi, en la vivant dans le partage fraternel et en la célébrant dans la liturgie et la prière (cf. Ac 2, 42).*

Nous ne le redisons jamais assez : Dieu fait de nous ses enfants, le Christ confie une mission à l'Église afin d'honorer la volonté du Père et chacun de nous est invité à prendre sa part dans cette mission.

Le dernier principe concerne tout baptisé quel que soit son degré d'implication dans la vie de l'Église. Le baptisé est appelé à participer à la mission de l'Église par la prière, par le don de son temps, de son énergie, de ses capacités et de ses finances !

## Donner à Dieu

A qui donne-t-on ? En donnant une somme d'argent à la paroisse, au Conseil de Fabrique, on ne répond pas d'abord à un besoin exprimé par l'institution qui demande ou sollicite un don. L'offrande est faite à Dieu ! En effet, l'organisation institutionnelle (le Conseil de Fabrique, la Mense curiale ou épiscopale, etc.) est un outil par lequel Dieu permet à l'Église d'assurer la mission qu'il lui a confiée.

Un passage de la Lettre de Saint Paul aux Philippiens (4, 18) affirme admirablement le lien entre le don et la satisfaction divine :

*J'ai d'ailleurs tout reçu, je suis dans l'abondance ; je suis comblé depuis qu'Épaphrodite m'a remis votre envoi : c'est comme une offrande d'agréable odeur, un sacrifice digne d'être accepté et de plaire à Dieu.*

Le rédacteur de la Lettre aux Hébreux (12, 16) est plus explicite encore :

*N'oubliez pas d'être généreux et de partager. C'est par de tels sacrifices que l'on plaît à Dieu.*

### **Rendre à Dieu**

La liturgie catholique affirme que les biens possédés viennent tous de Dieu (Prière sur les offrandes, Dimanche VIII). Elle invite alors le croyant à accueillir les largesses de Dieu et à entrer dans un mouvement d'offrande :

*C'est toi qui nous donnes, Seigneur, ce que nous t'offrons,  
pourtant tu vois dans notre offrande un geste d'amour ;  
Aussi te prions-nous avec confiance :  
puisque tes propres dons sont notre seule valeur, qu'ils fructifient pour nous en bonheur éternel.*

La Doctrine Sociale de l'Église, quant à elle, affirme un principe fort : la destination universelle des biens. Nous sommes les régisseurs de Dieu, et à ce titre, les biens possédés sont pour le bien de tous et pas seulement pour le bien du seul propriétaire.

La liturgie, elle aussi, l'affirme (Prière sur les offrandes, Dimanche XVI) dans la prière:

*Reçois cette offrande des mains de tes fidèles et daigne la sanctifier...  
que les dons offerts par chacun pour te glorifier servent au salut de tous.*

Rendant à Dieu ce qu'il a mis à notre disposition, notre offrande contribue au bien de tous !

### **Donner avec joie**

L'offrande est l'expression d'une gratitude et un témoignage de notre foi en Dieu. L'attitude est aussi importante que le don ! Saint Paul exhortait les chrétiens de Corinthe à donner dans la joie (2 Co 9, 7). Même en donnant par obligation ou par devoir, la joie ne doit pas être absente car ce qui est partagé est possédé pleinement :

*Que chacun donne comme il a décidé dans son cœur, sans regret et sans contrainte, car Dieu aime celui qui donne joyeusement.*

### **Donner avec humilité**

Aucune offrande ne doit être cause de vantardise ! Le don est un geste normal qui ne doit pas être sujet à publicité.

L'enseignement de Jésus est clair (Mt 6, 1-4) :

*Ce que vous faites pour devenir des justes, évitez de l'accomplir devant les hommes pour vous faire remarquer. Sinon, il n'y a pas de récompense pour vous auprès de votre Père qui est aux cieux.  
Ainsi, quand tu fais l'aumône, ne fais pas sonner la trompette devant toi, comme les hypocrites qui se donnent en spectacle dans les synagogues et dans les rues, pour obtenir la gloire qui vient des hommes. Amen, je vous le déclare : ceux-là ont reçu leur récompense.  
Mais toi, quand tu fais l'aumône, que ta main gauche ignore ce que fait ta main droite, afin que ton aumône reste dans le secret ; ton Père qui voit dans le secret te le rendra.*

### **Donner selon ses revenus – « en bon père de famille »**

Certains estiment qu'un Israélite donnait jusqu'à 23% de ses revenus (dîmes + offrandes). Pour nous, il n'y a pas de règle fixe pour donner ; la dîme a disparu. Chacun est amené à exercer ses responsabilités comme le demandait saint Paul (1Co 16, 1-2)

*Au sujet de la collecte pour les fidèles de Jérusalem, faites, vous aussi, comme je l'ai prescrit aux Églises de Galatie. Le premier jour de la semaine, chacun mettra de côté ce qu'il a réussi à épargner, afin que l'on n'attende pas mon arrivée pour faire la collecte.*

L'apôtre, sans le dire, invite à la conversion de la consommation, à la sobriété des dépenses pour réussir à épargner et ainsi à donner.

Donner sans excès qui mettrait en péril la vie économique du donateur, d'une famille, d'une entreprise. Jésus évoque certains excès possibles (Mt 15, 1-6) :

*Alors des pharisiens et des scribes venus de Jérusalem s'approchent de Jésus et lui disent :*

*« Pourquoi tes disciples transgressent-ils la tradition des anciens ? En effet, ils ne se lavent pas les mains avant de manger. »*

*Jésus leur répondit : « Et vous, pourquoi transgressez-vous le commandement de Dieu au nom de votre tradition ? Car Dieu a dit : Honore ton père et ta mère. Et encore : Celui qui maudit son père ou sa mère sera mis à mort.*

*Et vous, vous dites : "Supposons que quelqu'un déclare à son père ou à sa mère : "Les ressources qui m'auraient permis de t'aider sont un don réservé à Dieu." Dans ce cas, il n'aura plus à honorer son père ou sa mère."*

*Ainsi, vous avez annulé la parole de Dieu au nom de votre tradition ! Hypocrites !*

Nous pouvons parfois constater que certaines quêtes ressemblent à des pourboires et non point à une participation à la vie de l'Église ! Cependant, nous n'avons pas le droit d'être hautain, insolent ou arrogant. Jésus remarque le sacrifice relatif à une offrande, non le montant (Lc 21, 1-4) :

*Levant les yeux, il vit les gens riches qui mettaient leurs offrandes dans le Trésor. Il vit aussi une veuve misérable y mettre deux petites pièces de monnaie.*

*Alors il déclara : « En vérité, je vous le dis : cette pauvre veuve a mis plus que tous les autres. Car tous ceux-là, pour faire leur offrande, ont pris sur leur superflu mais elle, elle a pris sur son indigence : elle a mis tout ce qu'elle avait pour vivre. »*

À chacun de décider du pourcentage des revenus qu'il souhaite, selon ses moyens, offrir au Seigneur.

### **Donner ou partager ?**

Stagiaire dans une paroisse mulhousienne, le trésorier du Conseil de Fabrique me disait un jour : « Vous le constaterez certainement. Les riches donnent parfois, seuls les pauvres partagent ! Mais attention : grâce aux dons des riches, nous pouvons faire des travaux, restaurer, mettre aux normes ! » Saint Paul met en relation le don matériel ou financier et la richesse spirituelle (1Tm 6, 17-18) :

*Quant aux riches de ce monde, ordonne-leur de ne pas céder à l'orgueil. Qu'ils mettent leur espérance non pas dans des richesses incertaines, mais en Dieu qui nous procure tout en abondance pour que nous en profitions.*

*Qu'ils fassent du bien et deviennent riches du bien qu'ils font ; qu'ils donnent de bon cœur et sachent partager.*

Nous pouvons également nous rappeler le proverbe biblique (Proverbe 22, 9) :

*Qui a bon cœur sera béni : il partage son pain avec le faible.*

L'offrande est un acte raisonné et réfléchi ! Les deux verbes doivent guider notre décision. Remplaçons le « ou » par un « et » : donner et partager.

### **Donner avant les autres dépenses**

C'est ici que nous avons encore une sensibilisation du Peuple de Dieu à mener. Si les points ci-dessus sont intégrés, alors le don à Dieu ou à l'Église ne viendra plus en dernier, après les charges incompressibles et les autres dépenses. C'est là le signe d'un sens des priorités et la marque de notre confiance en Dieu et notre attachement à son Église.

### **Donner est une grâce communautaire**

Par le travail apostolique du croyant, la grâce de Dieu se déploie dans la vie d'autres sœurs ou frères. Ceux-ci à leur tour glorifient Dieu pour les dons reçus (2 Co 9, 13), et prient pour le donateur (2 Cor 9, 14).

*Les fidèles apprécieront ce ministère à sa valeur, et ils rendront gloire à Dieu pour cette soumission avec laquelle vous professez l'Évangile du Christ, et pour la générosité qui vous met en communion avec eux et avec tous.*

*En priant pour vous, ils vous manifesteront leur attachement à cause de la grâce incomparable que Dieu vous a faite.*

Si les Conseils de Fabrique remercient les donateurs et envoient un reçu fiscal, qu'ils pensent aussi à faire célébrer une messe (annuelle) aux intentions des donateurs.

Donner au Conseil de Fabrique, ce n'est pas seulement un acte de gestion ou de comptabilité. C'est un geste qui exprime un lien à Dieu, aux Hommes et à l'Église ; il a une origine spirituelle forte et la Bible nous permet d'en approfondir la signification.

L'offrande est un acte d'adoration. « Rends gloire au Seigneur avec tes biens, donne-lui les prémices de ton revenu : tes greniers se rempliront de blé, le vin nouveau débordera de tes cuves. » (Proverbe 3, 9-10).